



## MAISON DES PERSONNES HANDICAPÉES DE SEINE-ET-MARNE

MDPH77

### LA MDPH RECRUTE SON MÉDECIN COORDONNATEUR



Le GIP Maison Départementale des Personnes Handicapées de Seine-et-Marne recrute : Son médecin coordonnateur par voie de détachement, de mise à disposition ou contractuelle poste à pourvoir à compter du 01/09/2021.



Créé le: 12/07/2021

Groupement d'intérêt public et guichet unique pour l'accès aux droits et prestations des personnes handicapées, la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées.)77 est au cœur du dispositif de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Elle est un acteur reconnu, sur le territoire, par l'ensemble des partenaires œuvrant pour la politique publique du handicap.

### Description du poste

Le médecin coordonnateur est le référent technique de la MDPH pour l'évaluation des demandes de compensation. Il ou elle garantit la qualité des évaluations et des propositions des plans de compensation soumis à la décision de la CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées.)(Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées). Il est également un interlocuteur privilégié pour les différe

nts dispositifs présents sur le territoire en lien avec les champs d'intervention de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées.).

Membre du comité de direction et du comité opérationnel, il ou elle est rattaché(e) à la Direction et participe à la mise en œuvre du projet de direction.

Il assure les missions suivantes :

➤ Communication / prospective :

- *Rôle d'information et de proposition vis-à-vis de l'équipe de direction sur toutes les questions d'ordre médicale ;*
- *Présente et représente la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées.) sur le territoire auprès des professionnels de santé et des partenaires.*

➤ Partenariat

- *Etablit des contacts avec les partenaires du secteur sanitaire, hospitalier, et avec les diverses institutions partenaires de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées.) ;*
- *Etablit des contacts réguliers avec les centres ressources et les centres de référence ;*
- *Développe les partenariats avec l'ensemble des établissements et services médico-sociaux en lien avec la mission Partenaires de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées.) et veille à la qualité des relations avec la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie.) et les services du département, de l'ARS et de la DASEN. A ce titre il/elle est l'interlocuteur privilégié des établissements et des partenaires en lien avec les recours et les situations complexes ;*
- *Participe au pilotage des projets figurant dans la feuille de route départementale de la Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT).*

➤ Travail transversal

- *Contribue à l'élaboration du plan de formation des personnels de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées.) et participe à la formation ou l'information des personnels de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées.) et en particulier de l'équipe pluridisciplinaire ;*
- *Pilote des projets dans le cadre du schéma départemental de l'autonomie et de la démarche territoriale (RAPT – « Réponse Accompagnée Pour Tous »).*

➤ Evaluation

- Conçoit et/ou met à jour les procédures relatives à l'évaluation et travaille à l'élaboration de référentiels ;
- Veille à la cohérence et à l'harmonisation des pratiques d'évaluation des équipes médico-sociales. A ce titre, il supervise la formation des médecins et infirmiers évaluateurs et garantit la qualité de leurs évaluations ;
- Il prépare et anime les comités d'évaluation (COMEVAL) et les revues de dossier ;
- Participe à l'évaluation des dossiers de demande de compensation du handicap et apporte son appui pour l'instruction des recours, la rédaction des mémoires en défense et le suivi des situations complexes ;
- Participe au dispositif d'orientation permanent (Comité d'analyse, Groupe opérationnel de synthèse) ;
- Participe à la CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées.) et apporte son concours à l'élaboration de sa doctrine.

## Profil et domaine de compétences recherchés

Diplômé(e) de médecine générale ou spécialiste en santé publique, ce poste s'adresse à un cadre expérimenté en milieu spécialisé et/ou en charge de personnes handicapées dans le secteur médico-social et pouvant justifier d'une expérience dans la conduite et le pilotage de projets et dans l'accompagnement au changement.

- Connaissance du handicap et de sa réglementation, très bonne connaissance de la loi du 11 février 2005, connaissances de l'organisation, du fonctionnement des institutions et structures médico-sociales ;
- Connaissance des applications métiers appréciée ;
- Savoir mobiliser et fédérer une équipe, être pédagogue, aptitudes à travailler dans un environnement professionnel complexe ;
- Sens du service public, force de proposition, sens de l'organisation et du travail en équipe ;
- maîtrise de l'outil informatique indispensable et Permis B exigé.

## Conditions d'exercice

- Poste à temps plein - 38h/hebdo (avec jours ARTT) - basé à Savigny le Temple (77)
- Missions partiellement télétravaillables
- Rémunération selon profil et selon la grille de la fonction publique territoriale
- Régime indemnitaire (RIFSEEP avec part variable)
- Adhésion au CNAS, prévoyance IPSEC, Chèque-déjeuner

Lettre de candidature et CV à adresser à :

**Madame La Directrice de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées.) de Seine-et-Marne**

**16, rue de l'Aluminium - 77543 Savigny-le-Temple Cedex**

Ou par e-mail : **rh@mdph77.fr**